

Révision de programmes par compétences : état de la situation

L'implantation de l'approche par compétences, dans le cadre du renouveau de l'enseignement collégial, a entraîné la révision de certains programmes techniques. Ainsi, le ministère de l'Éducation, en collaboration avec le Collège de Rosemont, a révisé les programmes d'inhalothérapie et d'anesthésie, d'audioprothèse et de thanatologie. Les autres programmes seront également revus selon l'approche par compétences, et ce, au rythme de quelques-uns par année.

Quelles sont les implications d'une telle démarche? Qu'en est-il de la planification pédagogique d'un programme révisé par compétences?

En fait, ces programmes ont été conçus à partir des besoins de formation, de l'analyse de la situation de travail (AST) et des buts généraux de la formation technique.

Une fois ces éléments considérés, les spécialistes en processus d'élaboration de programmes du Ministère, en collaboration avec des professionnels du milieu et les professeurs du Collège, élaborent une matrice des compétences. Cette matrice présente l'ensemble structuré des compétences du programme selon un ordre croissant de complexité. Elle permet également de faire ressortir les liens entre les compétences particulières (c'est-à-dire celles qui portent sur des tâches ou des activités directement reliées à l'exercice de la profession) et le processus de travail (qui met en évidence les grandes phases de l'exécution des tâches de la profession), ainsi qu'entre les compétences particulières et les compétences générales (c'est-à-dire qui assurent la polyvalence).

L'étape suivante est la dérivation, à partir des compétences, d'objectifs de formation et de standards.

Le travail du ministère de l'Éducation s'arrête une fois les objectifs et les standards déterminés. Il appartient ensuite au collège d'élaborer la planification pédagogique du nouveau programme. Cette planification est en fait l'analyse de chacune des compétences de façon à définir les objectifs et les activités d'apprentissage propres à chacune. L'organisation et la planification des cours associés à ces compétences sont les étapes suivantes.

Ainsi, les principales étapes du processus de planification pédagogique¹ sont:

Phase 1 : Détermination des objectifs d'apprentissage :

- 1- établir un logigramme des compétences (qui met en évidence les compétences préalables à d'autres, celles pour lesquelles il n'y a pas de préalables, ainsi que celles qui pourraient ou devraient être acquises parallèlement);
- 2- réfléchir sur les intentions pédagogiques à poursuivre;
- 3- établir la liste des objectifs d'apprentissage;
- 4- regrouper et ordonnancer les objectifs d'apprentissage;
- 5- définir des activités d'enseignement et des activités d'apprentissage;
- 6- déterminer des durées pour chaque activité;
- 7- mettre en relation les activités d'apprentissage avec les aménagements et les contextes requis (organisation matérielle).

Phase 2 : Organisation et planification des cours:

- 1- regrouper les activités de façon à déterminer des cours;
- 2- établir le logigramme de cours;
- 3- formuler la description des cours;
- 4- ébaucher des éléments de réflexion sur l'évaluation.

Les travaux concernant les trois programmes révisés au Collège sont rendus à des stades différents. D'ailleurs, l'implantation du nouveau programme a été différée à l'automne 1997 dans le cas d'audioprothèse et de thanatologie. Quant au programme d'inhalothérapie et d'anesthésie, l'implantation est prévue dès 1996. La planification pédagogique de ce programme est la plus avancée, c'est-à-dire que la phase 1 est terminée.

Les deux autres programmes en sont à l'étape d'établissement des objectifs d'apprentissage. Cette étape est la plus difficile et la plus exigeante en temps mais elle est aussi la plus déterminante pour la réussite de l'implantation du nouveau programme.

¹ tiré de : Direction générale de la formation professionnelle et technique, ministère de l'Éducation, novembre 1995, Esquisse d'un processus de planification pédagogique dans le cadre d'une approche par compétences, Dussault Jean, Filion Anne et Lefebvre Jacques.

Il est évident que l'élaboration d'un programme révisé exige la collaboration et l'implication de tous les intervenants concernés, soit les professeurs du programme, les professeurs des disciplines de «service», les conseillers pédagogiques et l'adjoint responsable du secteur. L'action concertée de tous assurera l'homogénéité du programme et permettra

d'atteindre le but visé par cette démarche, c'est-à-dire un programme répondant aux besoins du marché du travail tout en assurant à l'étudiant une formation de qualité et une polyvalence adéquate.

Élaine Simard
Conseillère pédagogique

Chronique «internaute»

Les nouvelles technologies de l'information font référence non seulement à Internet mais aussi à l'accès à de l'information sur **disque optique compact (cd-rom)**. Les étudiants et professeurs qui fréquentent la bibliothèque du Collège et utilisent ces nouvelles technologies sont ravis. Certains disques optiques compacts s'avèrent des plus précieux pour la recherche documentaire, voici les deux principaux :

.**Actualité/Québec**; contient le texte intégral courant et rétrospectif (depuis 1994-) des articles publiés dans *La Presse, Le Soleil, le magazine Actualité, le journal Voir, Le Devoir et Le Droit d'Ottawa*.

.**Repère**; comprend des références aux articles publiés dans un certain nombre de revues de langue française du Québec et d'ailleurs, soit la totalité des articles dépouillés depuis 1984 dans Repère, et ceux indexés entre 1980 et 1983 dans Périodex. On retrouve certaines revues québécoises en texte intégral.

D'autres disques optiques compacts sont aussi disponibles à la bibliothèque :

- .200 **personnalités de la politique internationale**; (multimédia);
- .**l'État du monde** (multimédia);
- .**Corps humain** (multimédia);
- .**l'Atlas du monde** (multimédia);
- .**E-stat** (Statistique Canada);
- .**Bibliothèque québécoise**.

Nouveauté!

La bibliothèque vient d'acquérir la toute dernière édition de l'**Encyclopedia Universalis**, accompagnée d'un disque optique compact. Ce disque permet la recherche textuelle sur l'ensemble du contenu des volumes de l'encyclopédie; il faut cependant se référer au document imprimé pour voir l'image ou toutes autres reproductions.

Quelques sites d'intérêt sur Internet

-*Association pour la recherche au collégial*:
<http://www.cyberus.ca/~arc/arc.html>

-*Ministère de l'Éducation du Québec*:
http://www.gouv.qc.ca/francais/minorg/medu/medu_intro.html
(Communiqués de presse du Ministère, dossier sur les États généraux, APO)

-*L'Association des professeurs de Sciences branchés*:
<http://www.odysse.net/~jps/apsb/>
(Site pour permettre aux enseignants d'échanger de l'information et de mettre leurs ressources pédagogiques à jour)

Raymonde Beaudry
Bibliothécaire, poste 261

«Ce n'est pas l'ennemi que vous devez combattre, mais l'erreur de votre ennemi;

l'erreur que commet votre prochain lorsqu'il lui arrive de se croire votre ennemi

Faites vous l'allié de votre ennemi contre son erreur.»

Mahatma Gandhi